

QUELS USAGES DU NUMÉRIQUE pour les personnes en situation d'illettrisme ?



Illettrisme Grande Cause 2013 ? LA MOBILISATION SE POURSUIT

Voir en page **12**

Un nouvel état
des lieux des politiques
de prévention et de lutte
contre l'illettrisme
en région

Voir en page **20**





FOCUS

Contribuer à donner au territoire la mission des Ambassadeurs du Livre

Le service éducation de la Ville de Lyon et l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) ont expérimenté pour l'année 2011-2012 la mobilisation de jeunes « Ambassadeurs du livre », dans le cadre d'un engagement de service civique.

En partenariat avec l'Agence du Service Civique, l'ANLCI, l'Éducation Nationale (inspection académique), les bibliothèques municipales, Unis Cité et les Francas, le projet vise à contribuer au développement de l'usage du livre et de la lecture, sur des temps scolaires et périscolaires.

Menée dans 40 groupes scolaires (30 postes de volontaires sont proposés par l'AFEV, 10 par la Ville de Lyon), cette expérimentation propose de positionner des jeunes en service civique au sein des Bibliothèques et Centres de Documentation (BCD) des écoles, pour qu'ils accueillent des groupes classe sur le temps scolaire, et développent des projets sur le temps de pause méridienne, avec des maternelles et des primaires.

Plus largement, le volontaire, au sein des BCD, et en lien étroit avec les enseignants et les personnels municipaux, est formé pour assurer l'animation d'activités autour du livre dans le cadre des apprentissages fondamentaux, il participe activement aux projets de l'école et peut aider au prêt de documents.

Cécile Casey, responsable AFEV Rhône Alpes, en témoigne : « Notre souhait, dans le droit fil de notre expérience de l'AVL (Accompagnement Vers la Lecture proposé par l'AFEV sur de nombreux sites sur le territoire), était avant tout de faire découvrir à ces enfants « l'objet livre », qui ne leur est pas toujours familier, et ce sous l'angle du plaisir. (...) Afin de travailler aux perspectives, aux pistes d'amélioration, nous réunissons trois fois par an un comité stratégique, et une fois par mois un comité technique. Les partenaires veillent ainsi au maintien des trois axes piliers de ce projet, à savoir : la découverte du livre et de la lecture plaisir, le lien avec les familles, et le lien avec les territoires, conditions essentielles pour assurer une continuité entre les espaces, entre les acteurs, et créer ainsi une véritable dynamique. » Le rôle des bibliothèques, le pilotage de la Ville et le lien fort avec l'Éducation Nationale sont autant d'atouts pour assurer ce décloisonnement.

S'agissant du lien avec les familles, cette dimension est à renforcer pour 2012 - 2013, en proposant par exemple, en cohérence avec les projets et les réalités de fonctionnement des établissements, des temps d'accueil spécifiques des familles, dans et en dehors de l'école.

Aujourd'hui, cette expérimentation, en cours d'évaluation, est regardée de très près par l'Agence du Service Civique, par la Municipalité, pour pouvoir être proposée à d'autres collectivités. L'AFEV pour sa part mène un travail régulier pour assurer le parcours de ces volontaires, faire remonter leur parole, veiller au bon déroulement et aux pistes de progrès à privilégier pour l'exercice suivant. Pour ce prochain cycle, pas de montée en charge prévue, ce seront toujours les mêmes 40 groupes scolaires concernés, et le partenariat sera renforcé pour pouvoir assurer les conditions d'un possible essaimage. Pour Cécile Casey, « le partenariat fort, coordonné, avec la Ville, avec les bibliothèques, avec l'Éducation Nationale rend le travail très cohérent, c'est essentiel. Par ailleurs, nous nous sommes rendus compte que les bibliothèques sont pour nous de véritables lieux

ressources pour resserrer les liens avec le territoire, et engager efficacement, avec les volontaires AFEV, un travail sur le quartier. »

Pour l'ANLCI, selon Éric Nédélec, coordonnateur national de l'ANLCI, en charge des partenariats éducatifs, « cette action est en cohérence avec la méthode de travail chère à l'ANLCI, qui consiste à « réunir pour mieux agir ». Il s'agit de dépasser le périmètre d'action de chacun afin de proposer des modalités de travail, autour d'objectifs communs, permettant à chacun de prendre la place qui lui revient, qu'il s'agisse de l'institution scolaire, de la commune, de l'association... Cette action nous intéresse aussi parce qu'elle pourrait tout à fait contribuer au changement d'échelle que visent aujourd'hui l'ANLCI et ses partenaires, pour agir efficacement contre l'illettrisme ».

Miriam et Magdalena, Ambassadrices du Livre à Lyon

« Nous avons été formées aux techniques d'animation autour du livre notamment, pour être capables de trouver des astuces lors de nos interventions, auprès des primaires et des maternelles. On constate une grande différence face au livre auprès des petits, pour certains d'entre eux il s'agit d'une vraie découverte. Nous notons que notre rôle, différent de celui des bibliothécaires, des enseignants, apporte un plus. Les élèves de primaire par exemple développent l'habitude de venir nous voir pendant la pause méridienne, ils s'approprient le lieu, cela devient leur espace. Finalement, tous ont envie de partager leurs plaisirs de lecture avec les autres. Au fil de l'année, nous commençons à connaître les enfants, à pouvoir mieux les conseiller, les accompagner, et c'est essentiel. C'est pour cela que le bilan de cette 1^{re} année sera important : il faut faire attention par exemple à la taille des groupes accueillis, et à la transition entre les missions des ADL d'une année à l'autre ».



Les plus jeunes le goût du livre Ambassadeurs du livre à Lyon

2 questions à Yves Fournel

Adjoint au maire de Lyon chargé de l'éducation et de l'enfance,
Vice-Président du réseau français des villes éducatrices



Pourquoi accompagner l'AFEV, et ce dès l'origine du projet, pour l'expérimentation Ambassadeurs du livre à Lyon ?

Avec la DASEN du Rhône, la Ville a signé une convention d'objectifs et de moyens qui a l'objectif de favoriser la réussite et l'épanouissement de chaque enfant par une prise en charge globale -sur le temps scolaire mais aussi périscolaire-, avec une attention particulière aux situations de fragilité et dans les territoires prioritaires. La question du Lire-écrire, de la découverte du livre, de la prévention de l'illettrisme est un axe majeur de nos actions.

Il existe depuis de nombreuses années des espaces spécifiques dans nos écoles : les BCD (bibliothèques centre de documentation). Avec les Ambassadeurs du Livre, nous avons souhaité proposer à des jeunes en service civique un terrain d'engagement citoyen, l'école, avec une mission de service public : favoriser la réussite scolaire des enfants et des jeunes à travers des pratiques de lecture et de documentation.

Pour les ambassadeurs du Livre, le lien entre les équipes éducatives, les familles et les bibliothèques municipales du quartier est fondamental.

Cette expérimentation permet de contribuer à la prévention de l'illettrisme, tout en restant vigilant, au lien avec les familles, et entre les familles et l'institution scolaire. À l'heure où l'ANLCI renouvelle avec l'INSEE l'enquête IVQ (Information Vie Quotidienne des français) pour mesurer l'évolution du phénomène illettrisme en France (chiffre global en 2005 : 9 % de la population âgée de 18 - 65 ans), quels sont pour vous les priorités, et le rôle des collectivités, pour ne pas oublier tous ceux qui sont confrontés à cette situation, et participer à sa prévention ?

La lutte contre l'illettrisme est donc une exigence de justice fondée sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen de 1791, la déclaration du Droit universel à l'éducation de 1948 qui reconnaît « le droit de tous à l'éducation ». Nos sociétés sont toutes concernées par les répercussions sociales et économiques de l'illettrisme. Il s'agit donc de prévenir et si l'école apparaît tout naturellement comme le tout premier lieu de la prévention, elle ne peut agir seule. Mais lorsque les situations d'illettrisme sont installées, l'action et la mobilisation doivent s'organiser avec tous ceux qui peuvent y concourir.

Pour sa part, la Ville de Lyon essaie d'y contribuer à travers la mise en œuvre de son Projet Educatif Local concernant 67 000 enfants et jeunes lyonnais et dont l'objectif prioritaire est de favoriser la réussite scolaire de tous en portant une attention particulière à ceux qui rencontrent des difficultés. L'implication de la Ville sur ses compétences propres dans l'école primaire, le soutien aux projets d'école mais aussi le développement de la veille et de la réussite éducative, ainsi que les dispositifs d'accompagnement à la scolarité témoignent de cette attention. En ce qui concerne l'acquisition des savoirs de base de ses personnels, La Ville de LYON engage chaque année entre 120 et 150 agents dans des démarches de remise à niveau leur permettant d'accéder aux concours de la fonction publique. Elle a également mis en place des actions de formation liées aux difficultés des agents, notamment dans le cadre d'écrits professionnels.

En savoir +

- **AFEV - Cécile Casey**, Déléguée Régionale Rhône-Alpes AFEV - Tél. 04 37 28 98 43 - cecile.casey@afev.org, Pauline RAYMOND, Chargée de mission Ambassadeurs du Livre
- **Ville de Lyon - Isabelle Guérin**, Chargée de mission éducation auprès d'Yves Fournel, adjoint au Maire de Lyon. Coordination du Réseau Français des Villes Éducatrices - Tél. 04 72 10 52 41
- **ANLCI - Éric Nédélec**, Coordonnateur national - eric.nedelec@anlci.fr - Tél. 04 37 37 17 63